



# POLEAZURPROVENCE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

AURIBEAU-SUR-SIAGNE  
GRASSE  
MOUANS-SARTOUX  
PEGOMAS  
LA ROQUETTE-SUR-SIAGNE

Grasse, le

29 JUIN 2005

cndp  
Commission particulière du débat public  
LGV PACA  
Monsieur le Président  
Philippe MARZOLF  
Nice Europe, Bât. B, 7<sup>ème</sup> étage  
29, rue Pastorelli  
06000 Nice

Pôle Aménagement-Déplacements-Environnement

Réf. : CJ/CM-pap/1363/05

Dossier suivi par Catherine JOUVE

Objet : débat public LGV

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité pour trois questions relatives au déroulement du débat public LGV PACA.

Sur le bilan de ce débat, il est intéressant de noter que la commission a organisé de nombreuses réunions dans l'ensemble du département, permettant ainsi d'offrir aux habitants, la possibilité d'être informés du projet. Toutefois, la participation limitée aux réunions peut être regrettée.

Sur le déroulement même des séances, leur contenu et l'alternance des présentations d'experts et des interventions du public et des interpellateurs ont permis de bien cadrer et contenir l'objet du débat, l'opportunité du projet LGV. A ce titre, le rôle de la commission a été particulièrement satisfaisant.

Concernant la prochaine publication de RFF, je souhaite qu'elle soit favorable à la poursuite du projet. RFF devra prendre en compte l'ensemble des observations issues des différentes contributions écrites et évaluer leur impact environnemental, économique et financier. Le projet doit pouvoir être adapté sans être remis en cause.

Enfin, si le projet est retenu, les collectivités devront y être particulièrement associées, notamment lors de la définition du tracé. Le projet LGV ayant des conséquences importantes pour le devenir du territoire, il est essentiel que les élus participent à l'élaboration du projet. De même, le public doit continuer d'être consulté, notamment pour des réunions locales d'information.

Espérant avoir répondu à votre demande, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Pierre LELEUX

Président du Pôle Azur Provence

Maire de Grasse

Vice-Président du Conseil Général des Alpes Maritimes

57, AVENUE PIERRE SEMARD - BP 21015  
06131 GRASSE CEDEX  
TÉL 04 92 05 22 00  
FAX 04 92 42 06 35